



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 01 FEVRIER 2018
N° d'ordre de la délibération : 4
N° de feuillet : 1**

Date de la convocation : 23 Janvier 2018
Nombre de membres : 18
En exercice : 16
Présents : 10
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0

Le 01 Février 2018 à 11 heures 00
Les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis au siège du Syndicat,
9 rue des 3 Banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur Pierre
IZARD

Objet : Préparation des prochains comités syndicaux

Etaient présents : Madame Janine GIBERT, Messieurs François AUMONIER, Denis BEZIAT, Roland CLEMENCON, Guillaume DEBEAURAIN, Cyril DESOR, Pierre IZARD, Marc MENGAUD, Robert MORANDIN et Claude SARRALIE.

Etaient absents ou excusés : Madame Annie PEREZ, Messieurs Patrick BOUBE, Jean-Pierre COMET, Raoul RASPEAU, Patrice RIVAL et Raymond STRAMARE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Denis BEZIAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 déléguant au bureau la décision de fixer le lieu de réunion du comité syndical dans l'une des communes membres,

Considérant qu'il est nécessaire d'organiser un comité syndical début février en vue notamment de tenir le débat d'orientations budgétaires 2018,

Considérant que la commune de Frouzins est volontaire pour organiser cette réunion du comité syndical le jeudi 8 février 2018 à 14h30 à la salle Jean Latapie (93 boulevard de la Méditerranée, 31270 Frouzins),

Considérant qu'il est également nécessaire d'organiser un autre comité syndical en vue notamment d'adopter le budget 2018 du Syndicat et cela, sous un délai de 2 mois à compter de l'organisation du débat d'orientations budgétaires,

Considérant que la communauté de communes Cœur de Garonne est volontaire pour organiser cette réunion du comité syndical le mardi 27 mars 2018 à 10h00 au Complexe sportif de Rieumes (Rue du Stade, 31370 Rieumes),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le bureau décide :

- d'organiser une réunion du comité du SDEHG le jeudi 8 février 2018 à 14h30 à la salle Jean Latapie à Frouzins,
- d'organiser une réunion du comité du SDEHG le mardi 27 mars 2018 à 10h00 au Complexe sportif de Rieumes,
- de charger Monsieur le Président de l'organisation de ces deux réunions, notamment la conclusion de toute convention afférente, le cas échéant.

Résultat du vote :

Pour	10
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,



Le Président

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le **06 FEV. 2018**